

# LA BEAUCE EN 1775

## A LA VEILLE DE L'INVASION

par  
PHILIPPE ANGERS  
BEAUCEVILLE

L'auteur de la généalogie des familles de la Beauce, M. l'Abbé Charles Beaumont, dit que l'établissement de la paroisse de St-Joseph de Beauce, remonte jusqu'aux temps du fondateur de Québec, car on trouve que des colons s'y étaient fixés dès 1640. Un siècle après, exactement en 1739, le recensement constate qu'il y avait 262 âmes dans toute la Beauce. Les Abénaquis très nombreux à cette époque dans cette région n'étaient pas inclus dans ce nombre. En 1775, la population de toute la Beauce ne devait guère dépasser douze cents personnes sans compter les indiens.

D'après le recensement de 1765, la population de ce territoire était répartie comme suit :

Sainte-Marie	} 357 âmes	
St-Joseph		
St-François		} 499 "
St-Georges		
Total:	856 "	

Et dans les dix années suivantes, 1765-1775, ce chiffre a dû s'augmenter d'environ cinquante pour cent.

En 1775, la population de la Nouvelle-Beauce était composée de trois éléments bien différents mais de même religion, à peu d'exception près, et tous animés d'un même sentiment hostile à l'Angleterre.

Un de ces éléments, c'était les premiers colons qui avaient noms Mathieu, Roy, Rodrigue, Doyon, Bo'duc, Veilleux, Poulin, etc., etc., tous fils des Normands et des Bretons de la côte de Beaupré, qui avaient eu tant à souffrir du passage de l'armée de Wolfe, quinze ans auparavant.

Les fils se rappelaient des misères endurées par leurs pères, victimes de la guerre de sept ans.

Après la cession, on leur avait enlevé leurs armes, imposé la langue et les lois anglaises, et le serment du test.

Le régime anglais ayant dépouillé les seigneurs de tout privilège, ceux-ci n'avaient plus leur prestige. Leurs censitaires n'écoutaient plus leurs conseils.

Il est vrai que l'Acte de 1774 accordait aux Canadiens l'usage de leur langue et de leur religion. Cependant, cette nouvelle constitution n'était pas encore mise en vigueur, et la loi martiale, proclamée en juillet 1775, appelait les Canadiens français sous les armes pour défendre leurs nouveaux maîtres, qui n'avaient pas toujours été justes envers eux depuis la chute de Québec.

Les habitants de la Beauce désiraient la paix et la tranquillité. Leur terre leur procurait le vivre, le vêtement et le couvert. Ils étaient sans richesse, et vivaient avec la plus économique frugalité. Ils se sentaient heureux sur les bords de la Chaudière, en pleine forêt giboyeuse et, en ce temps-là, la Chaudière leur procurait le poisson en abondance. Ils avaient, comme tout pionnier, choisi les meilleurs terrains qui renfermaient les terres basses, (les fonds) le long de la Chaudière, et ils cultivaient avec avantage.

Ces terres neuves étaient alors d'une grande fertilité. Tout les portait à l'indépendance et au libre exercice de leur volonté. Ils ignoraient les juges anglais qui devaient régler leurs différends; toutes les difficultés étaient soumises à leur prêtre ou à leur seigneur.

En 1772, les habitants de St-François, parce que Monseigneur Briand ne consent pas à changer immédiatement l'endroit du site de leur chapelle, refusent d'obéir à l'ordonnance de leur évêque. De là noises et querelles à tel point que Mgr Briand écrivait en 1772 à M. Verreau: "que cette poignée de monde à St-François faisait plus de bruit et de menaces que tout le diocèse ensemble."

Tout ceci démontre bien que les Beaucerons n'étaient pas faciles à conduire.

Un autre élément de cette population était le groupe des Acadiens qui s'appelaient Poirier, Thibodeau, Leblanc, Toulouse, Bourg, (Bourque), etc., qui, chassés de leur foyer lors du *grand dérangement* (1755), étaient venus se réfugier dans la Beauce. On ne pouvait guère demander à ces Acadiens de venir défendre l'Angleterre. Ils avaient la haine au cœur contre ceux qui les avaient dépouillés de leurs biens et de leur foyer, quelques années auparavant.

A Sartigan (Jersey Mills), dans St-Georges, résidaient, dit on, quelques anglais, qui, probablement à l'exemple d'un certain nombre de leurs compatriotes de Québec et de Montréal, voyaient l'annexion avec les États-Unis d'un œil plutôt favorable à cause de leurs intérêts commerciaux. Ils étaient, eux aussi, peu empressés de prendre les armes pour leur mère-patrie.

Au milieu de cette population, déjà si mêlée, vivaient en très grand nombre, les Abénaquis, ennemis invétérés de l'Angleterre; c'était le troisième élément.

Dès 1640, les Abénaquis avaient fait une alliance avec les Algonquins du nord de Québec, pour combattre leurs ennemis communs, les Iroquois, ceux-ci étaient protégés par les Anglais.

Leur voie de communication étaient la rivière Chaudière et la rivière Kennebec. En 1679, les Abénaquis, vaincus par les Anglais, se réfugièrent en partie dans la Beauce, le long de la Chaudière. Leurs principaux villages (en 1775) étaient au lac Mégantic, (Damisokantik) sur les bords du lac des araignées et à Sartigan, (St-Georges), de Beauce, près de la rivière La Famine.

Ces sauvages étaient tous catholiques, ceux de la Beauce parlaient presque tous français, ils avaient l'âme française. La nation abénaquise avait été l'alliée fidèle des français depuis la découverte du Canada, et l'ennemie jurée de l'Angleterre.

Dès les premiers jours de la révolution, ils se rangèrent du côté des rebelles et leur rendirent d'immenses services.

On ne pouvait pas, non plus, compter sur les Abénaquis de la Beauce pour défendre le Canada contre les soldats de l'armée américaine.

Comme les Abénaquis n'étaient nullement sujets du gouvernement de Québec, il était donc impossible de les entraîner, avec de tels souvenirs, à venir défendre le Canada, pour le conserver à ceux qu'ils avaient combattus, depuis les premiers jours de la colonisation de la Nouvelle-Angleterre.

En 1775, il n'y avait encore que quelques centaines d'arpents en culture, dans la Beauce, la population blanche comme nous l'avons déjà dit, ne devait pas dépasser 1200, dispersée sur une étendue de trente milles de chaque côté de la chaudière, et elle n'avait que deux hommes capables de la conseiller et de la guider: M. l'abbé Verreau et M. Gabriel-Elzéar Taschereau.

M. Verreau, l'unique prêtre de cette région, desservait les trois paroisses plus ou moins organisées régulièrement dans la Nouvelle-Beauce: Ste-Marie, St-Joseph et St-François. Il y avait dans chacune de ces paroisses une chapelle. Celle de St-Joseph, en 1775, était située sur le côté nord-est de la Chaudière, à quelques pas au nord du pont actuel. Celle de Ste-Marie, à l'endroit où est aujourd'hui l'église paroissiale. A St-François, cette chapelle se trouvait dans le jardin de M. Charles Bernard, fils d'Elzéar, à deux milles environ au nord de l'église de Beauceville.

Ces chapelles étaient construites en bois, probablement couverte de chaume, basses de carré, fenêtres étroites, toit élevé et à pic ornées d'un clocheton surmonté du coq gaulois.

Dans la bâtisse de la chapelle de St-Joseph, en 1775, il y avait un